

CHAMBRE DE  
COMMERCE



DE LA HAUTE  
MATAWINIE



**Mémoire présenté au BAPE**

Projets d'élargissement de la route 131  
entre Notre-Dame-des-Prairies  
et Saint-Félix-de-Valois  
et de la voie de contournement  
à Saint-Félix-de-Valois

Mai 2007



## Table des matières

---

Présentation de la Chambre de commerce de la Haute-Matawinie et de ses préoccupations.....	Page 4
Le transport forestier.....	Page 5
Le tourisme et la villégiature.....	Page 6
La sécurité et l'augmentation démographique.....	Page 7
Conclusion .....	Page 8

# Présentation de la Chambre de commerce de la Haute-Matawinie et de ses préoccupations

---

## 1.1 Les buts de la Chambre de commerce sont, entre autres :

- **REGROUPER** les leaders de tout son territoire intéressés à travailler au bien-être économique, civique et social du milieu et au développement de ses ressources.
- **DÉVELOPPER** une approche positive des réalités et des personnes, développer des attitudes de prise en charge, de respect des individus, des attitudes d'ouverture, d'accueil et de coexistence dans le respect des différences.
- **CRÉER UN CLIMAT** propice au développement, à l'innovation et à l'investissement dans les secteurs industriels, commerciaux et touristiques.
- **SOUTENIR** moralement, techniquement et financièrement les membres de son territoire.
- **METTRE EN VALEUR** les succès du groupe et des individus membres.
- **SE DONNER LA MAIN** et constituer une force collective.
- **SAVOIR PRENDRE DES RISQUES** calculés au bon moment.
- **PASSER À L'ACTION** pour répondre aux aspirations collectives conciliables de son territoire.

## 1.2 Les activités de la Chambre comprennent :

- Soutien à des projets de développement;
- Représentation auprès des organismes extérieurs;
- Promotion et développement industriel - commercial - touristique.

## 1.3 Préoccupations de la Chambre de commerce de la Haute-Matawinie

Depuis sa fondation en 1962, et plus particulièrement depuis 1992, moment depuis lequel elle possède une permanence, ses efforts ont été tournés vers la promotion et le développement industriel, commercial et touristique de la Haute-Matawinie (formée par les villages de Manawan, Saint-Michel-des-Saints et Saint-Zénon).

C'est pourquoi nous devons vous faire part des raisons qui font que la communauté de Haute-Matawinie désire depuis très longtemps que la route 131 soit améliorée, et ce, à plusieurs niveaux et en plusieurs endroits, notamment par l'élargissement de la route 131, entre autres entre Notre-Dame-des-Prairies et Saint-Félix-de-Valois, et par une voie de contournement à Saint-Félix-de-Valois.

## Le transport forestier

---

La Matawinie est une région où la foresterie est très importante et la Haute-Matawinie est une région mono-industrielle. Suite à la crise que vit présentement l'industrie forestière, il est certain que le nombre de camions lourds a diminué sur la route 131.

Pour ce qui concerne la Haute-Matawinie, l'usine de panneaux OSB de Louisiana-Pacific Canada Ltd est présentement fermée, et ce, pour une période indéterminée. La direction est cependant confiante que l'usine pourra rouvrir durant le troisième trimestre de 2008. La scierie de Louisiana-Pacific Canada Ltd est quant à elle à vendre, et LP a confirmé qu'elle ne rouvrirait pas cette usine. Sans en détenir la garantie, nous pouvons tout de même penser que la scierie sera vendue et rouverte à moyen terme.

Si l'on en croit la tendance de l'industrie, il y a fort à parier que les produits offerts par ces deux usines seront améliorés, modifiés ou encore augmentés, puisque les entreprises touchées par la crise étudient actuellement des opportunités de seconde et troisième transformation qui leur permettront de répondre aux nouveaux besoins de la clientèle. Cela devrait représenter à terme au minimum un achalandage sur les routes tout aussi élevé qu'avant la fermeture des usines, en août 2006.

De plus, les difficultés que connaît actuellement l'industrie forestière font que nous devons étudier de nouvelles opportunités et développer de nouveaux produits ou services qui nous permettront de diversifier notre économie, et qui amèneront fort probablement leur part de transport routier.

Un transport routier plus rapide, donc plus efficace et moins dispendieux (le temps perdu dans le secteur concerné par ce mémoire est digne d'être souligné) sera nécessaire pour permettre aux entreprises de la Haute-Matawinie d'être compétitives.

L'on peut donc conclure que la crise forestière actuelle réduit de beaucoup l'achalandage sur la route 131, mais il est certain que cette crise sera terminée à plus ou moins brève échéance et que le transport reprendra.

## Le tourisme et la villégiature

---

L'industrie touristique étant en plein essor dans notre région, et compte tenu des projets de développement à venir, il est important que la route qui y mène soit sécuritaire et qu'elle reflète la qualité de l'accueil de la région.

L'infrastructure routière constitue d'ailleurs un point important pour attirer les touristes et les villégiateurs. À cet égard, nous sommes très désavantagés par rapport à d'autres régions dites « touristiques ». Déjà, nous perdons une portion de la clientèle groupes européens au profil de régions telles que St-Alexis-des-Monts, dû au fait qu'elles sont situées plus près d'une autoroute, en facilitant d'autant l'accès.

La Haute-Matawinie, en plus d'être située relativement loin d'une autoroute, doit en plus composer avec une route qui offre peu de possibilités de dépassements, qui comporte des courbes hors-normes et des pentes critiques, le tout additionné à un climat rigoureux, qui rend la conduite hivernale très difficile.

Lors de l'étude Plan de développement et de positionnement de l'image du marque de la destination lac Taureau (préparé par Zins, Beauchesne et associés, 2005-2006), des entrevues avec une dizaine de tour-opérateurs réceptifs a été faite; il en ressort que « ... le manque d'accessibilité constitue cependant l'une des principales contraintes mentionnées. En effet, en plus de ne pas se trouver sur le circuit traditionnel des touristes français, la route qui mène au territoire n'est pas toujours de qualité suffisante pour eux. » La stratégie maîtresse de développement de cette étude mentionne d'ailleurs le fait que l'amélioration de la 131 fait partie des efforts qui devront être entrepris pour assurer une meilleure accessibilité à notre destination. Cette étude a d'ailleurs permis de chiffrer les retombées économiques et sociales de la réalisation (sur une période de 10 ans) des objectifs du plan de développement : sommairement, l'ensemble des dépenses annuelles des touristes attendus s'élèveront à 81,3 millions de dollars, et généreront en plus les retombées annuelles suivantes : le soutien de 1 836 emplois (équivalent temps plein), 27,7 M\$ en revenus pour les gouvernements (16,9 M\$ au provincial et 10,8 M\$ au fédéral). Puisqu'elle appuie et confirme nos ambitions touristiques pour la Haute-Matawinie, nous joignons en annexe une copie de cette étude.

De plus, dans une étude produite pour Tourisme Lanaudière, Profil, comportement, motivations et satisfactions des visiteurs dans Lanaudière – Septembre 2005 \*, le réseau routier reçoit des cotes très sévères de la part des visiteurs sondés (Touristes estivaux et hivernaux, excursionnistes estivaux et motoneigistes). La Haute-Matawinie étant une région accueillant de nombreux touristes en toutes saisons, nous pouvons affirmer sans crainte de nous tromper que la 131 -entre autres- est directement visée par ces cotes.

Tous s'entendent sur le fait que la Haute-Matawinie représente un immense potentiel de développement récréotouristique, ce qui amènera un flux de circulation de plus en plus grand. Les projets d'élargissement de la route 131 entre Notre-Dame-des-Prairies et Saint-Félix-de-Valois et de voie de contournement à Saint-Félix-de-Valois font selon nous partie des solutions à cette problématique.

\* « Profil, comportement, motivations et satisfactions des visiteurs dans Lanaudière – Septembre 2005 », préparé par la Chaire de tourisme de l'UQAM, page 62

## La sécurité et l'augmentation démographique

Si elle est importante pour les touristes, la qualité de route est tout aussi importante pour nos résidents, nos commerçants et nos camionneurs; nous avons à emprunter régulièrement la route 131, et nous aimerions pouvoir le faire dans les meilleures conditions possible.

Le Schéma d'aménagement révisé – second projet (PSAR II) de la MRC de Matawinie mentionne « ... pour ce qui est des axes 125 et 131, qui sont les deux axes routiers Nord-Sud les plus structurants pour le développement régional non pas seulement de la Matawinie, mais aussi de toute la région de Lanaudière, des efforts majeurs restent à faire. » \*

Dans le Profil démographique et socio-économique – version préliminaire du 11 janvier 2006 de la MRC Matawinie, on mentionne que « la population atteint, désormais, 43 175 résidents (2001). Contrairement à la plupart des régions rurales québécoises, la population de la Matawinie est en pleine croissance. Entre 1991 et 2001, la population matawinienne a crû de 20 % alors que l'augmentation pour le Québec n'est que de 5 %. La croissance de la population québécoise est essentiellement concentrée dans les grandes régions métropolitaines, alors que les régions périphériques subissent un déclin démographique. »\*\*

De plus, dans le même document, on mentionne que « Selon l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), la population de la MRC de Matawinie devrait atteindre 47 630 résidents, en 2006, et 50 154, en 2011. Ces augmentations seront la conséquence d'un solde migratoire positif et non de l'accroissement naturel de la population qui demeurera négatif. Par le passé, la méthode de calcul de l'ISQ a donné des prévisions qui dépassaient les augmentations réelles de la population de la Matawinie. C'est pourquoi le Service de l'aménagement de la MRC de Matawinie a révisé ces prévisions à la baisse. Selon cette autre méthode de calcul, la population de la Matawinie devrait plutôt atteindre 46 608 résidents, en 2011. »\*\*\*

L'on peut donc convenir que d'ici quatre ans, ce sont au minimum quelque 3 500 personnes additionnelles qui demeureront en Matawinie, dont une certaine proportion aura à emprunter la route 131 et traverser le secteur concerné par ce mémoire, engorgeant d'autant cette route où l'on éprouve déjà des problèmes au niveau de la sécurité et de la fluidité de la circulation.

La sécurité de tous nous semble un facteur très important de ce projet; le cœur du village de Saint-Félix-de-Valois, où les édifices sont situés très près de la route, qui est de plus très étroite, représente un secteur très dangereux. Il s'y trouve de plus une école, rendant la circulation lente, mais tout de même dangereuse.

De plus, le secteur où la route serait élargie nous semble aussi un secteur dangereux, étant donné qu'alors que les utilisateurs roulent à une vitesse considérable, ils doivent régulièrement freiner rapidement pour laisser tourner un véhicule qui doit accéder à un commerce ou une entreprise situés sur ce tronçon de la route.

\* *Schéma d'aménagement révisé, second projet, MRC de Matawinie, Partie 1, Livre 2, page 23*

\*\* *Profil démographique et socio-économique – version préliminaire 11 janvier 2006, MRC de Matawinie, page 1. Source : Institut de la statistique du Québec*

\*\*\* *Idem, page 7*

## Conclusion

---

Nous sommes soucieux de soutenir le développement socio-économique de la Haute-Matawinie, et croyons que sa réussite passe par un accès plus facile. L'amélioration des conditions routières pour les citoyens, les travailleurs, touristes et villégiateurs de notre région est selon nous primordiale.

Nous sommes cependant tout à fait en accord avec les préoccupations des citoyens et des commerçants de Saint-Félix-de-Valois et de la région immédiate. Nous comprenons les inquiétudes de chacun et les effets négatifs que pourraient entraîner la voie de contournement et l'élargissement de la 131. Nous espérons que les auditions du BAPE permettront de déterminer si le projet doit être fait tel que présenté, ou si une révision doit être faite afin de permettre le moins de conséquences nuisibles pour les entreprises et les citoyens, de même que sur l'environnement. De plus, il nous semble, à première vue, que peu ou pas de mesures d'atténuation ont été prévues.

Plus spécifiquement concernant la voie de contournement, sa construction, de même qu'un programme de revitalisation incluant plus de commodités de stationnement, permettraient de faciliter l'accès aux commerces, et les consommateurs pourraient ainsi jouir d'un secteur commercial plus agréable, qui pourrait éventuellement se développer bien davantage.

Nous croyons d'ailleurs qu'il est essentiel que le gouvernement du Québec verse une aide financière à un comité qui pourrait être créé afin d'aider les intervenants économiques du milieu à la revitalisation commerciale rendue nécessaire par les modifications prévues à la route 131. Ce comité pourrait entre autres se pencher sur la meilleure signalisation commerciale à mettre en place afin de bien informer les utilisateurs de la route 131 des différents commerces situés aux abords de la route.

Il est important que les aménagements et modifications à la route 131 soient faits en tenant compte du développement économique de la région, pour qu'ils ne se fassent pas à son détriment. Ce faisant, nous croyons qu'il sera possible, du même coup, d'augmenter la qualité de vie des résidents du cœur du village et de tout le secteur.

De plus, en tant que chambre de commerce, bien au fait des besoins et des préoccupations des commerçants, nous croyons qu'il est nécessaire de prévoir des accès au village et commerces qui soient facilitants, afin que les commerçants puissent encore bénéficier de l'apport économique important que représentent les usagers de la route 131.

Soyez assurés que notre objectif en est un de partage d'information et de communication, et ce, dans le but de trouver des solutions qui sauront répondre aux exigences et préoccupations de chacun. Nous sommes confiants que les commissaires du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement sauront prendre en considération les arguments soulevés en ces pages et que, si nécessaire, le projet sera bonifié afin de mieux respecter les besoins des citoyens et des commerçants, tout en améliorant les conditions routières pour tous.